



DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

FORMATION
RESPONSABLE-COORDONNATEUR
SERVICES AU DOMICILE
2.0

TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 5

INSCRIT AU RNCP 35993
ÉLIGIBLE AU CPF 334273

Public : Niveau Baccalauréat

Date : Tout au long de l'année

Tarif : Possibilités de prise en charge. Devis sur demande

Objectifs de la formation

- Concevoir et organiser une prestation de services au domicile
- Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile
- Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires

Certification visée

Titre professionnel de niveau 5 (BTS, DUT) de responsable-coordonnateur services au domicile. Aucune équivalence avec d'autres certifications professionnelles ou habilitations.

Débouchés

A l'issue de la formation vous pourrez postuler aux emplois suivants dans le secteur des services à la personne (famille, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap) public, privé lucratif, privé non lucratif : Responsable de secteur d'aide à la personne, responsable de secteur services à domicile, responsable de secteur, services à la personne, responsable de secteur en maintien à domicile, responsable-coordonnateur, responsable coordinateur, coordinateur de secteur, encadrant de proximité, coach d'équipe.

Une poursuite d'études est envisageable si vous souhaitez renforcer votre profil en licence professionnelle « Management et gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux » voire en Master « Gestion des établissements sanitaires et sociaux ».

Contenu de la formation

La formation est élaborée selon le référentiel du ministère du Travail. Le titre professionnel est composé de trois activités types, chaque activité type correspond à un bloc de compétences dénommé certificat de compétences professionnelles (CCP) qui comporte les compétences nécessaires à la réalisation de l'activité.

- CCP 1 : Concevoir et organiser une prestation de services au domicile
 - Module 1 : Analyser une demande de services au domicile, recueillir les attentes et concevoir une prestation adaptée
 - Module 2 : Réaliser la gestion administrative en lien avec la prestation
 - Module 3 : Organiser et coordonner la prestation de services au domicile
- CCP 2 : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile
 - Module 4 : Recruter des intervenants et accompagner leur intégration
 - Module 5 : Planifier et contrôler l'activité des intervenants
 - Module 6 : Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants
- CCP 3 : Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires
 - Module 7 : Veiller à la qualité du service rendu lors des interventions à domicile
 - Module 8 : Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile
- Période de stage pratique en entreprise en alternance obligatoire
- Accompagnement individuel et aide à la rédaction des dossiers
- Sessions d'évaluations en cours de formation
- Examen final du titre professionnel en centre de formation

Durée totale maximale : 710 heures, dont 210 heures de stage en entreprise obligatoire. Durées indicatives et ajustables selon profil.

Public et prérequis

Ce parcours de formation s'adresse aux salariés en reconversion professionnelle et/ou désirant se perfectionner ou évoluer dans leur carrière, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

Niveau 4 (BAC ou équivalent) ou justifier de trois années d'expérience professionnelle dans un métier de soin à la personne.

Bon niveau en français et de bonnes notions en bureautique.

Disposer d'un ordinateur portable et des logiciels de bureautique avec connexion internet.

Modalités pédagogiques

Formation distancielle avec parcours personnalisable. Accès sécurisé à la plateforme d'apprentissage 7 jours sur 7, 24h sur 24. L'extranet de formation contient l'ensemble des supports, ressources pédagogiques, quiz, travaux à effectuer, et questionnaires de satisfaction. Suivi individuel régulier en visioconférence avec un formateur référent selon un planning prévisionnel établi avec vous.

Modalités d'évaluation et de certification

Évaluations en cours de formation, dossier professionnel, mise en situation professionnelle écrite et oral d'entretien avec un jury professionnel.

Délivrance du titre professionnel par la DREETS (ministère de l'emploi) sur décision du jury d'examen.

Possibilité de valider un/des blocs de compétences. En cas de validation partielle de la certification, la durée de validité des modules obtenus est de la durée de validité du Titre.

Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.

Dossier de candidature. Entretien individuel de motivation sur rendez-vous téléphonique.

Accès à tout moment de l'année. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. **Réfèrent handicap** : Nadège Levis

Financement

Possibilités de prise en charge par le CPF, l'OPCO, pôle emploi, transition Pro, autofinancement.

Devis sur demande.

Effectifs : 12 personnes maximum par session d'examen.

Pour tous renseignements :

☎ 04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39

✉ aifcp13@gmail.com

